



**HAL**  
open science

**“ Exercices violents ” ou “ chasse royale ” ? La geste cynégétique de Charles IX, théâtre d’une monarchie confrontée aux passions humaines**

Ghislain Tranié

► **To cite this version:**

Ghislain Tranié. “ Exercices violents ” ou “ chasse royale ” ? La geste cynégétique de Charles IX, théâtre d’une monarchie confrontée aux passions humaines. Caroline Callard; Tatiana Debbagi-Baranova; Nicolas Le Roux. Un tragique XVIe siècle. Mélanges offerts à Denis Crouzet, Champ Vallon, 2022, Epoques, 979-10-267-1100-1. hal-04442525

**HAL Id: hal-04442525**

**<https://hal.science/hal-04442525v1>**

Submitted on 2 Mar 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

## « Exercices violents » ou « chasse royale » ? La geste cynégétique de Charles IX, théâtre d'une monarchie confrontée aux passions humaines

« Pendant que sa facilité, son éloquence naturelle, son amour des vers et de la musique, eût semblé un reflet de François I<sup>er</sup> ou de Marguerite, sa furie d'armes, de chasse et ses tueries de bêtes (même à coups de bâton) étonnaient, faisaient peur. [...] Ou bien, il s'enfonçait dans les grandes forêts, s'épuisait et ne s'arrêtait que quand la fièvre le prenait. »

Jules Michelet, *Histoire de France au seizième siècle*.  
Tome 9. *Guerres de Religion*, Paris, Chameroth, 1836,  
p.368-369.

Charles IX, prince humaniste du « crime d'Amour », figure de cet « Esprit » du XVI<sup>e</sup> siècle décrypté par Denis Crouzet<sup>1</sup>, est aussi le roi de l'enfièvrement porté par la chasse et la forge, le roi qui s'épuise à courir le cerf et à battre le fer. Il est alors le roi d'une violence imprévisible qui paraît tuer pour se divertir n'importe quel animal – tel le mulot de son gouverneur qui lui rétorque : « Quel différend, Roy très chrestien, peut estre survenu entre vous et mon mulot<sup>2</sup> ? ». Pour ses contemporains, le roi semble le jouet de pulsions confondant l'humain et l'animal. Cette confusion pourrait marquer l'intériorisation par le roi de cette violence, rituelle et sacrificielle, susceptible de lui conférer en retour la capacité de « parler aux passions des hommes<sup>3</sup> ». À travers le rite cynégétique serait donc révélée l'incorporation par le roi de la violence bestiale convertie en vertu grâce au sacrifice réalisé. Car à travers le cerf, le roi chasseur chasse son double et se tue lui-même, s'innervant ainsi de la force de la bête dans un sacrifice rédempteur des passions. Dans le théâtre d'un monde voué aux tribulations, la chasse apparaît comme une geste qui donne au roi une puissance vitale à opposer aux forces déstabilisatrices du royaume.

### Les « exercices violents » d'un prince de la Renaissance

Le 31 mai 1574, à quatre heures de l'après-midi, au château de Vincennes, Ambroise Paré, premier chirurgien du roi, et Jean Mazille, premier médecin, dirigent l'autopsie du roi Charles IX, décédé la veille. Brantôme s'enquiert de l'avis de Paré :

---

<sup>1</sup> Denis Crouzet, *La nuit de la Saint-Barthélemy. Un rêve perdu de la Renaissance*, Paris, Fayard, 1994, p.461-462, 488.

<sup>2</sup> Jean Papyre Masson, *Histoire de Charles IX, 1575*, dans *Archives curieuses de l'Histoire de France depuis Louis XI jusqu'à Louis XVIII, ou Collection de pièces rares et intéressantes, telles que chroniques, mémoires, pamphlets, lettres, vies, procès, testaments, exécutions, sièges, batailles, massacres, entrevues, fêtes, cérémonies funèbres, etc., etc., etc., publiées d'après les textes conservés à la Bibliothèque royale, et accompagnées de notices et d'éclaircissements* ; Par L. Cimber et F. Danjou, 1<sup>ère</sup> série, tome VIII, Paris, Beauvais, 1836, p.342.

<sup>3</sup> Denis Crouzet, *op.cit.*, p.217.

M. d'Estrosses [Strozzi] et moy en demandasmes advis à maistre Ambroise Paré, son premier chirurgien. Il nous dict en passant et sans longs propos qu'il avoit trop sonné de la trompe à la chasse au cerf, qui luy avoit gasté tout son pauvre corps et ne nous en dict pas plus<sup>4</sup>.

La mère du roi, désignée régente, informe aussi l'un de ses proches, le sire de Matignon, lieutenant général de Normandie :

La maladye du feu Roy monsieur mon fils a esté une grosse fièvre continue causée d'une inflammation de polmons que l'on estime luy estre procédée des violens exercices qu'il a faictz, et ayant été ouvert après sa mort, l'on a trouvé toutes les aultres parties de son corps aussi seines et entières que se puisse veoir en homme bien composé, et est à présupposer, que dans lesdicts violens exercices qu'il a faictz, il estoit pour vivre fort longuement<sup>5</sup>.

Ces conclusions renforcent ses intuitions passées. Dans l'éloge funèbre du défunt roi, Arnaud Sorbin rapporte que

L'exercice des armes luy plaisoit infiniment et sur toute chose la chasse du cerf, où il se plaisoit si extrêmement qu'il n'y avoit moyen au monde de l'en distraire. Et me vient en mémoire qu'un certain jour, à Chasteau-Briant, en Bretagne, je fus commandé par la Royne sa mère de luy remonstrer les inconvéniens qui luy pouvoient advenir pour s'adonner par trop à tel exercice, ce que je feis très volontiers en son cabinet, M. le comte de Rets, à présent mareschal de France, seul tesmoin de mes remonstrances<sup>6</sup>.

Pour ses contemporains, Charles IX chasse au-delà de toute mesure. Cela joue-t-il pour le jeune roi comme un substitut à la guerre ? Charles IX, requis d'être un roi de paix dans le contexte des troubles de religion, doit déléguer à son frère, le duc d'Anjou, la conduite des opérations qui pourraient le représenter en roi de guerre, à la suite de ses devanciers<sup>7</sup>. Car la figure de François I<sup>er</sup> est sans cesse associée au jeune roi. Or, à travers ses courses effrénées dans les forêts, Charles IX démontre sa valeur physique qui contraste avec le simple corps du roi, d'une santé inégale. La chasse impose au roi un corps-à-corps avec lui-même autant qu'avec le sauvage : s'y confronter, quitte à y oublier les besoins de son corps, doit prouver sa capacité à faire revivre en lui la gloire de son aïeul. La chasse est donc le lieu d'une reviviscence possible, et le roi doit adopter une posture quasi sacrificielle, en passant ses journées à courir le cerf, animal royal par excellence en France. Cet imaginaire se retrouve dans les écrits des poètes de cours et des historiens qui évoquent son goût immodéré pour la chasse. Jean Papyre Masson décrit ainsi cet exercice qui confine à la violence archaïque, si dissemblable de la violence réglée des armes :

Il estoit [...] fort adroit à la prise des bestes farouches, et dès sa jeunesse il s'adonna si fort à la chasse qu'on peut dire qu'il estoit fol de ce pénible exercice, qui le rendoit errant nuit et jour dans les forests, jusques à perdre le boire et le manger, aussi bien que le repos du sommeil, pour satisfaire sa passion. [...] Ce continuel acharnement après les bestes le rendit sanguinaire, mais contre les seuls animaux ; car on ne remarque point qu'il ait jamais tué personne de sa propre main, mais bien qu'il

---

<sup>4</sup> Brantôme, *Vies des grands capitaines, Œuvres complètes*, Paris, Daffis, 1878, t.VI, p.282 ; Jacqueline Vons, Pauline Saint-Martin, « Certitudes et incertitudes autour de la mort de Charles IX. Enquête sur l'autopsie d'un roi, Paris », Cour de France.fr, 2009. URL <http://cour-de-france.fr/article699.html>

<sup>5</sup> *Archives curieuses...*, op.cit., p.350, note 1.

<sup>6</sup> Arnaud Sorbin, *Histoire contenant un abregé de la vie, mœurs et vertus du roy tres-chrestien et debonnaire Charles IX, vrayment piteux, propugnateur de la Foy Catholique, et amateur des bons esprits. Où sont contenues plusieurs choses merveilleuses, advenues durant son regne, à bon droit dit le Regne des merveilles*, Paris, Guillaume Chaudiere, 1574, dans *Archives curieuses...*, op.cit., p.299.

<sup>7</sup> Denis Crouzet, op.cit., p.447 ; Nicolas Le Roux, *Portraits d'un royaume. Henri III, la noblesse et la Ligue*, Paris, Passés / Composés, 2020, p.21-22, 30.

couppa le col en présence de ceux de sa suite à quelques asnes qu'il rencontra en son chemin; encore les payoit-il à ceux auxquels ils appartenoient. Il tuoit aussi des pourceaux, et, sans épargner ses mains dans leur sang, leur arrachoit les entrailles, et les habilloit avec autant d'adresse qu'auroit fait un garçon charcutier<sup>8</sup>.

Dans son *Eclogue Forêtierre* composée en 1571 à la demande du roi, François d'Amboise, régent au Collège de Navarre, transpose la chasse royale dans l'univers mythique de la chasse rituelle créatrice de sacralité et dont la réitération assure l'effectivité de la puissance royale. Le poète fait alors de la chasse royale une geste cynégétique où le roi se retrouve vainqueur du cerf :

Le Roy vinçeur comande estre otés de la teste  
Les cors qu'il emporta en signe de conquete.  
Ainsi le Tu-serpent vray fils de Jupiter  
Ne se contenta pas seulement de donter  
Les Monstres monstrueux sous le fais de sa masse  
Pesamment assemés, ains il vint à la chasse  
Où il prit un grand Cerf à la paumure d'or<sup>9</sup>.

Le thème du chasseur rapportant un trophée rejoint ici le commandement fait au prince de combattre les « monstres monstrueux », ces êtres tellement adonnés à leurs passions qu'ils ne sont plus des hommes, mais de véritables bêtes sauvages, dont le sang est appelé à couler, et dont le roi-prêtre doit se parer pour faire régner l'harmonie<sup>10</sup>. Cette chasse nécessite du roi qu'il se livre corps et âme à la poursuite du cerf pour le salut de son royaume. À travers elle, le roi représente un rite qui le rend disponible à une écoute et à une pratique de la violence réparatrice, quitte à risquer sa vie – comme en 1571, lorsqu'il est blessé par un cerf.

### **Le cerf, la forêt, le spectre : Charles IX, le roi initié**

Tel que relaté par Jean Papyre Masson, l'étrangeté du rapport brutal et imprudent du roi à la violence lors de la chasse au cerf procède de la nature primordiale de la chasse. Courant les forêts, le chasseur acquiert les qualités de la proie : en se substituant à l'animal sauvage, il fait porter sur lui son regard et peut faire jaillir le sang noir<sup>11</sup>. L'ensauvagement métamorphose le roi, d'où ses accès de sauvagerie en dehors de la chasse. Ceux-ci sont les symptômes d'un enfièvrement significatif de ce que le roi chasseur acquiert la nature sauvage qui manifeste sa virile puissance – qui suppose son appétence pour le sang<sup>12</sup>. Cette quête semble lui faire courir le risque d'un enfermement dans une chasse ritualisée qui rejouerait en vase clos le mythe d'Actéon ou l'histoire d'Artémise confondant le roi, le chasseur et le prêtre.

En assimilant le roi au « Tu-Serpent<sup>13</sup> », François d'Amboise convoque les mythes : celui d'Apollon tueur de Python ou d'Hercule étouffant les serpents dans son berceau, mais

---

<sup>8</sup> Jean Papyre Masson, *op.cit.*, p.341-342.

<sup>9</sup> François d'Amboise, *Au Roy sur son entree, son mariage et sa chasse, theralogue, ou Eclogue Forêtierre, faite par son commandement, & presentée à sa Magesté. Extraite du sizième livre de la Clion, De François d'Amboise Parisien*, Paris, Gervais Mallot, 1571, B iii.

<sup>10</sup> Nicolas Le Roux, *op.cit.*, p.21.

<sup>11</sup> Bertrand Hell, *Le sang noir. Chasse, forêt et mythe de l'homme sauvage en Europe*, Paris, Éditions de L'Œil d'Or, 2012 [1994], p.22-31.

<sup>12</sup> Roberto Calasso, *Le Chasseur céleste*, Paris, Gallimard, 2020, p.132.

<sup>13</sup> Jacques du Fouilloux, *La Venerie de laques du Fouilloux seigneur dudit lieu, gentilhomme du pays de Gastine en Poictou, par luy jadis dediee au tres-chrestien roy Charles neufiesme, et de nouveau reveue et*

aussi celui du roi devenu cerf qui combat le monstre/serpent. Celui-ci est visible au XVI<sup>e</sup> siècle au cœur de la Grand'salle du palais de la Cité. Entre les statues des rois, un grand cerf naturalisé évoque la chasse royale, une pratique rituelle rendant opératoire la sacralité de la royauté. Face à lui, un reptile naturalisé, assimilé au dragon, rappelle le mythe<sup>14</sup>. Ce dernier, qui fait du cerf l'ancêtre mythique des rois de France, se diffuse aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles (avec l'épisode du songe du roi Charles VI emporté dans une chasse céleste par un cerf blanc ailé) et connaît un regain notable à la Renaissance. Le cerf accumule les références symboliques : il est une figure christique de la résurrection, mais aussi un emblème du mythe gaulois des origines de la France et de ses rois, sous les traits du dieu psychopompe Cernunnos<sup>15</sup>.

Parce qu'il parcourt les forêts dans un corps-à-corps rituel avec le cerf – et le sauvage – dans lequel l'épuisement de son corps le place dans une posture mimétique de ses ancêtres par laquelle naît sa capacité à maîtriser les passions, le roi se trouve dans une position intermédiaire qui le distingue irrémédiablement de tous. Jean Papyre Masson ne s'y trompe pas dans son anecdote sur le lieu choisi par Charles IX, la forêt de Lyons, pour y implanter « un superbe chasteau qu'on appela Charleval » :

Peu avant ses nocces, chassant en la forest de Lioris, en Normandie, il luy apparut un spectre tout en feu, de la hauteur d'une pique, dont l'épouvante mit ses veneurs en fuite, et que luy seul il osa non-seulement regarder, mais poursuivre l'espée à la main jusqu'à ce qu'il disparut. Il dit depuis que la présence de ce phantome l'avoit moins effrayé que sa suite ; mais qu'il avoit repris cœur et s'estoit rassuré en récitant ce verset du Psalmite, qu'il avoit appris, tout jeune, de son précepteur: *Deus adiutor meus sis [mih]i in Deum adiutorem meum*<sup>16</sup>.

La forêt est l'un des lieux communs de l'apparition des spectres car le sauvage auquel elle est liée facilite les manifestations démoniaques. Pierre Le Loyer indique ainsi que les démons forestiers sont des « bestes meschantes & malignes » pour les prophètes bibliques. Il établit aussi leur filiation avec la « chasse d'Artus, ou la famille & train d'Hennequin », renvoyant au mythe archaïque de la horde de chasseurs sauvages, du défilé des morts et des ancêtres mythiques ayant touché au sang noir de la forêt<sup>17</sup>. Or Charles IX fait paraître son courage et sa piété face au feu follet ; surtout, il démontre sa maîtrise des passions diaboliques qui hantent la forêt et animent les bêtes. L'ardeur du roi à tuer les bêtes sauvages trouve enfin son prolongement dans son maniement des armes. Lui seul met en fuite le spectre de feu alors que sa suite cède à un « régime émotionnel » fondé sur un imaginaire panique, vecteur d'une peur dont Pierre Le Loyer infère qu'elle est la cause de

---

*augmentee, outre les precedentes impressions*, Paris, Vve Abel L'Angelier, 1614. Pour le veneur, le cerf est le « vray contraire » du serpent. Lorsqu'il est affaibli, le cerf traque le serpent pour le combattre et lui faire sécréter son venin. Ce dernier assoiffe, échauffe, purge et purifie le cerf qui reprend vie, avec de nouveaux bois et un changement de couleur des poils.

<sup>14</sup> Annie Lombard-Jourdan, *Aux origines de Carnaval. Un Dieu gaulois ancêtre des rois de France*, Paris, Odile Jacob, 2005, p.142-150.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p.154-160.

<sup>16</sup> Jean Papyre Masson, *op.cit.*, p.343-344.

<sup>17</sup> Pierre Le Loyer, *Discours et histoires des spectres, visions et apparitions des esprits, anges, démons et ames, se monstrans visibles aux hommes. Divisez en huict livres*, Paris, Nicolas Byon, 1605, p.343-344. Sur la chasse sauvage, voir Annie Lombard-Jourdan, *op.cit.*, p.212-220 ; Philippe Walter (éd.), *Le mythe de la Chasse Sauvage dans l'Europe médiévale*, Paris, Honoré Champion, 1997 ; Carlo Ginzburg, « Charivari, associations juvéniles, chasse sauvage », Jacques Le Goff, Jean-Claude Schmitt (dir.), *Le Charivari*, Paris, Éditions de l'EHESS/Mouton, 1981, p.131-140.

l'apparition<sup>18</sup>. Le roi lance l'attaque « l'espée à la main », fait s'évanouir l'apparition et dissipe la peur par sa seule action : de la même manière qu'il forge le fer et les armes – lieu commun du lien du roi avec les forces souterraines – Charles IX peut être tenu pour un roi de justice, sachant apaiser les passions en faisant montre d'une juste violence, même si celle-ci rend visible sa fureur du roi-chasseur.

### **Le roi veneur, prince humaniste de la « chasse royale »**

De toutes ces représentations émerge une image du roi initié aux forces supranaturelles et qui, grâce à sa connaissance du rite cynégétique, peut opposer aux passions des pratiques en apparence contradictoires : il manifeste d'abord une vertu pacificatrice de contrôle des passions qui ne peut user de violence ; il incarne ensuite une vertu sacrificielle du prince prêt à assumer la violence au nom de sa maîtrise ; il démontre enfin par sa pratique rituelle de la violence qui ne peut être que sauvage et brutale qu'il est le prince initié. Car Charles IX n'est pas seulement un chasseur conscient des mythes construits autour du sacré, de la violence et des passions. Élève de Jacques Amyot, il est un prince humaniste qui tend à devenir le roi-philosophe. Cette tension prend forme lorsque le jeune roi entreprend l'écriture d'un *Traité de la chasse au cerf*, en accumulant un savoir qui puise autant à sa pratique qu'à sa connaissance des mythes et des auteurs de l'Antiquité. L'ouvrage, seulement publié en 1625, n'en est pas moins connu des contemporains du roi : François de Belleforest rapporte que le roi, « étant si bien versé en la venerie, qu'il en a escrit un livre, lequel surmonte tout le sçavoir de ceux qui onc devant luy se meslerent de cest exercice<sup>19</sup> ». Cette allusion s'accorde avec le désir du roi de rassembler des livres : il détient un exemplaire du *Livre du roy Modus et de la royne Racio*, commande en 1572 à Louis Le Roy la traduction du *Traité de la venerie* de Guillaume Budé – un dialogue entre l'auteur et François I<sup>er</sup> – et *La Venerie de Jaques Du Fouilloux* dédiée par l'auteur au roi dès la première édition de 1561. L'ouvrage de Charles IX adopte une ligne plus moderne que le premier, plus systématique que le deuxième, mais plus resserrée que le troisième. Les chiens et les cerfs sont sa matière, et la chasse y est décrite selon des principes rappelant l'art du gouvernement. Autant que le cerf, le chien y est présent : symbole du « culte de la race » fondé sur l'hérédité et l'accumulation d'ancêtres illustres dont il cumule les qualités, le chien transpose dans le monde animal l'essence de la noblesse humaine<sup>20</sup>. Cette perception, caractéristique de l'éthos aristocratique, détient une force mobilisatrice car elle émane d'un savoir partagé entre le roi et sa noblesse.

En fondant le mystère du pouvoir royal sur un imaginaire de la captation des forces souterraines à l'œuvre dans la forêt et dans la chasse, et en démontrant sa maîtrise de l'art de la venerie, Charles IX construit une image du prince capable de déjouer les passions. La violence joue pour lui comme un rituel capable de désamorcer la violence des hommes. Parce qu'il sacrifie à un rituel sauvage qu'il transcende dans l'idée de « chasse royale », Charles IX démontre qu'il n'est pas l'otage d'une violence archaïque, mais qu'il en maîtrise les mystères. Il se joue ainsi de la violence pour mieux, dans ce théâtre des ambiguïtés des passions, animales ou humaines, représenter son autorité.

---

<sup>18</sup> Caroline Callard, *Le temps des fantômes. Spectralités de l'âge moderne (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Fayard, 2019, p.99-109.

<sup>19</sup> François de Belleforest, *Les grandes annales et histoire generale de France, des le regne de Philippe de Valois, jusques à Henry III. À present heureusement regnant. Tome second*, Paris, Gabriel Buon, 1579, p.1691v.

<sup>20</sup> Marjorie Meiss-Even, Portrait des Guise en « "gentilz veneurs". La chasse noble au xvi<sup>e</sup> siècle entre symbolique et réalités », *Histoire & Sociétés Rurales*, 2012/2, vol.38, p.85-118, p.95.

## Conclusion

La chasse au cerf, l'art de la vènerie, la gestion des forêts, et même la chasse aux loups<sup>21</sup> – autre animal au sang noir incarnant la peur panique à l'œuvre dans le royaume – sont les éléments d'une ethnohistoire du pouvoir confronté aux guerres de religion et qui recherche des pratiques susceptibles de faire revenir le royaume dans un âge d'or qui, pour Charles IX, renvoie au temps du roi-chasseur, François I<sup>er</sup>. Cette ethnohistoire n'est pas dénuée d'événements : pour la monarchie attaquée par les libelles et les pratiques, la chasse serait un rappel rituel et prodigieux de l'interdit frappant ceux qui se substitueraient à Dieu dans la dévolution du pouvoir royal. En un sens, servir le cerf ou mettre à mort le prince de Condé lors de la bataille de Jarnac renverrait au même imaginaire, tout comme dans le cas de l'amiral de Coligny pour la Saint-Barthélemy. Dans ce cas d'ailleurs, le massacre ne parodierait-il pas, sur le mode tragique, la curée où les chiens dévorent les bas morceaux ?

Ghislain Tranié – Centre Roland Mousnier

---

<sup>21</sup> Jean de Clamorgan, *La chasse du loup, nécessaire à la maison rustique, par I. de Clarmogan, Seigneur de Saane, Premier Capitaine de la Marine du Ponant. En laquelle est contenüe la nature des Loups, & la maniere de les prendre, tant par chiens, filets, pieges, qu'autres instruments. Le tout enrichy de plusieurs figures & pourtraicts representez apres le naturel. Au Roy Charles Neufieme*, Paris, Jacques Du-Puys, 1566.